

Directeur(trice) des Affaires Financières

Définir, piloter et contrôler la mise en œuvre de la politique budgétaire et financière dans le cadre de la stratégie de l'établissement.

(Ex Directeur(trice) des finances (et contrôle de gestion) - 45C35)

MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION FINANCES COMPTABILITÉ

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH
[Directeur\(trice\) des Affaires Financières \(XXXX\)](#)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Activité conditionnelle : en établissement support de GHT, négociation et, dans ce cadre, élaboration du budget GHT en lien avec les établissements parties
- Coordination ou élaboration des réponses aux enquêtes sur son champ de compétence
- Définition de l'organisation du ou des services placés sous sa responsabilité
- Définition et animation d'un dialogue de gestion avec les pôles d'activité (suivi et contrôle des objectifs des contrats de pôle) et les directions fonctionnelles, reposant sur des données fiabilisées et partagées
- Définition et mise en œuvre du contrôle de gestion de l'établissement et de la comptabilité analytique
- Définition, mise en œuvre, suivi et contrôle de la stratégie budgétaire, financière et fiscale de l'établissement, en lien direct avec le chef d'établissement et le comité de direction
- Élaboration de l'analyse financière des bilans et des équilibres financiers de l'établissement et du plan d'action en découlant
- Élaboration des prévisions financières (EPRD, PGFP) dans le respect des orientations stratégiques et de la réglementation, suivi et mises à jour (décisions modificatives)
- En lien avec le DIM, suivi et analyse de l'activité et, le cas échéant, optimisation des recettes dans le respect de la réglementation du code de la sécurité sociale et du code de la santé publique
- Encadrement d'équipe(s), dialogue interne à son équipe, gestion et développement des personnels
- Fiabilisation des comptes, organisation du contrôle interne comptable de l'établissement et, le cas échéant, gestion de la relation avec les commissaires aux comptes
- Participation aux gardes de direction
- Participation aux instances de gouvernance en lien avec le domaine d'activité
- Pilotage de la trésorerie en lien avec le comptable public
- Planification et contrôle de la mise en œuvre des procédures comptables, financières, de facturation, budgétaires (gestion des autorisations de dépenses) etc.
- Préparation et instruction des validations et négociations financières et budgétaires avec les partenaires

extérieurs (ARS, Département, Région, les établissements bancaires, etc.)

- Réalisation ou supervision d'études médico-économiques
- Reporting au chef d'établissement des informations stratégiques ou sensibles

SAVOIR-FAIRE

- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter, négocier et convaincre dans une relation de confiance
- Conduire et animer des réunions
- Définir, conduire et évaluer une stratégie, une politique
- Développer une vision stratégique en matière financière et budgétaire
- Évaluer, motiver et favoriser le développement des compétences professionnelles de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Gérer ses émotions
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Réaliser des analyses médico-économiques

CONNAISSANCES REQUISES

- Conduite de projet
- Contrôle de gestion et comptabilité analytique
- Droit administratif
- Droit fiscal et social
- Gestion budgétaire, financière et comptable des établissements de santé et médico-sociaux
- Management
- Numérique
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Règles de facturation
- Stratégie et organisation/conduite du changement
- Systèmes d'information comptable et financier et des outils bureautiques nécessaires

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Directeur ou directrice financier \(CNFPT Répertoire des métiers - A5-01\)](#)
- [Directeur\(trice\) des Affaires Financières \(CNG\)](#)

FORMATION

Niveau 6 ou supérieur
École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

STATUT ET ACCÈS

Catégorie A - encadrement supérieur

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Chef d'établissement
- Equipe de direction
- Président de la CME
- Département de l'information médicale
- Chefs de pôle
- Cadres supérieurs de pôle
- chefs de service
- Cadres de santé
- Encadrement des services supports
- Directeurs d'autres établissements de santé/du GHT
- Agence Régionale de Santé
- Conseil départemental (le cas échéant)
- Conseil régional (le cas échéant)
- Assurance Maladie
- Mutuelles
- Etablissements bancaires
- Trésorier
- Partenaires des secteurs privés lucratif, non lucratif et associatif
- Commissaires aux comptes
- Directeurs de même périmètre de responsabilité des établissements de santé et médico-sociaux du territoire, et ceux des réseaux des établissements de taille comparables ; dans le cas du GHT, ceux des établissements parties

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Directeur(trice) des affaires budgétaires et financières
- Domaines connexes : Directeur(trice) de la clientèle, Directeur(trice) de la facturation

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Directeur\(trice\) d'établissement de santé](#)
- [Directeur\(trice\) d'établissement social et médico-social](#)

Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)
-

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00

<http://metiers.anfh.fr/Directeur%28trice%29%20des%20Affaires%20Financi%C3%A8res%20%28XXXX%29>